

Extrait du procès-verbal de la séance du 14 avril 1860.

Dans la séance du 14 avril, le Conseil municipal, expressément convoqué pour clore la session de février et émettre son vœu sur l'achèvement du canal, a pris la délibération suivante :

Le Conseil municipal de Roubaix, organe des vœux et des sentiments de tous les habitants de cette ville, n'a besoin que de rappeler les innombrables délibérations qu'il a prises, depuis 1823, au sujet du canal, pour faire connaître son opinion sur l'utilité incontestable de cette voie de communication, et son ardent désir que son achèvement soit exécuté le plus promptement possible.

En tout temps, ce grand ouvrage, qui doit avoir une heureuse influence sur les conditions du travail, en abaissant les prix des charbons et ceux des transports, a été considéré comme un puissant moyen de prospérité pour l'industrie roubaissienne. Dans les circonstances actuelles, il est devenu un moyen de salut.

La ville de Roubaix se repose avec confiance sur les intentions de l'Empereur, exprimées dans sa lettre du 5 janvier dernier, et sur la promesse de M. le Ministre du commerce et des travaux publics.

Fait en Conseil à Roubaix, le 14 avril 1860.

Suivent les signatures des membres présents à la séance : Tiers-Bonte, président; Edouard Delattre, Jules Delerue-Dazin, Dellebecq-Desfontaines, Constantin Descat, Dubar-Delespaul, J.-B. Ducauteau, Pierre Dupire, Ernoul-Bayart, F. Frazey, Julien Lagache, Lefebvre-Hennart, Guillaume Lefebvre, Motte-Bredart, Renaux-Lemerre, Achille Wibaux.

La nommée Oger Caroline a eu le poignet droit coupé dans les engrenages d'une carde, chez M. Philippart, filateur, rue de Nouveaux.

Louis Fremaux, maçon, âgé de 37 ans, né en Belgique, est tombé de 4 mètres de hauteur, d'un mur en construction.

Transporté à l'hôpital, il a reçu les soins les plus pressés. On a constaté quelques blessures intérieures, sans gravité.

Quatre arrestations pour vols ont été faites cette semaine par la police de Roubaix.

Par ordonnance de M. le premier président, les assises du département du Nord pour le deuxième trimestre de 1860 s'ouvriront à Douai, le lundi 7 mai prochain, sous la présidence de M. Decaudevaine, ayant pour assesseurs MM. Courtin et Farez, conseillers.

On annonce que la construction de la ligne de Boulogne à Calais vient d'être décidée par la Compagnie du chemin de fer du Nord. Le projet définitif du tracé est en ce moment soumis à l'autorité supérieure.

Rapidement examiné, ce projet ne tardera pas à être mis à exécution, et le Courrier du Pas-de-Calais croit pouvoir affirmer que les travaux pourront être commencés dans très peu de jours.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de cette nouvelle pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Les opérations des conseils de révision vont

bientôt commencer. Il est donc utile de rappeler à ce sujet les dispositions qui régissent les devancements d'appel sous les drapeaux. Un conscrit n'est considéré comme jeune soldat que du jour où le conseil de révision a statué sur sa personne et l'a compris définitivement dans le contingent. Alors seulement il est admis à devancer son appel à l'activité sous les conditions déterminées par la loi.

Précédemment, il n'aurait pu se rendre sous les drapeaux qu'en contractant un acte d'engagement volontaire; mais dans ce dernier cas, la durée du service du jeune conscrit ne compte que du jour de son engagement; tandis qu'en retardant son départ jusqu'après la décision du conseil de révision, les services militaires datent du 1er janvier de l'année dans laquelle il a concouru au tirage au sort.

Comme on le voit, les jeunes conscrits qui ont l'intention de se retirer du service militaire aussitôt leur libération, ont tout intérêt à ne devancer l'appel qu'après que le conseil de révision les a compris définitivement dans le contingent.

Le Conseil de prud'hommes de Saint-Quentin vient de condamner le père d'un apprenti à 500 fr. de dommages et intérêts en faveur du patron, pour avoir refusé d'accomplir les conditions d'un contrat d'apprentissage consenti pour quatre ans et sur lequel il y a encore deux ans à faire.

Les motifs allégués n'ont point prévalu pour la résiliation pure et simple du contrat. Avis aux parents qui, sans motifs valables, et par cupidité, veulent rompre des contrats d'apprentissage lorsque l'apprenti est à moitié de grossi.

Le Journal de Charleroy prétend que le gouvernement français est sur le point de s'entendre avec les sociétés de la Sambre française et du canal de jonction pour les faire souscrire à une diminution des droits de navigation en faveur des transports de charbons belges. Le montant de ces réductions pourrait diminuer le prix du charbon de 1 fr. 50 c. à 70 c. Le nouveau tarif serait remis en vigueur à l'époque de l'application à la France du nouveau traité anglo-français, c'est-à-dire au 1er juillet.

Nous apprenons, dit l'Océan, que l'ordre est arrivé à Brest de prendre toutes les mesures pour que les travaux du chemin de fer soient poussés avec la plus extrême activité.

Le gouvernement, ajoute ce journal, veut que l'ouverture de cette communication directe et par voie accélérée de Paris avec Brest, dont l'importance est plus que jamais appréciée à sa haute valeur au double point de vue maritime et commercial, ait lieu dans le plus bref délai possible, afin de réparer, au moins en partie, le temps perdu jusqu'ici, depuis des années, par l'ajournement indéfini des travaux de cette section.

D'après les derniers arrangements du gouvernement français avec les gouvernements allemands, on va construire la ligne de chemins de fer qui reliera Vienne à Paris et l'on ira d'une capitale à l'autre en trente-six heures; en seize heures de Paris à Stuttgart; en huit heures de Stuttgart à Munich; en douze heures de Munich à Vienne. Il faut soixante-douze heures aujourd'hui pour faire le même trajet. Dans deux ans d'ici on ira, le chemin de fer étant terminé, de Paris à Saint-Petersbourg en trois jours, il en faut sept en ce moment.

Le congrès des délégués des sociétés savantes des départements a ouvert sa session annuelle à

Paris, le 9 de ce mois. Les assistants sont nombreux; plusieurs académies belges y sont représentées; car, en fait de travaux intellectuels, la Belgique se considère comme une province française.

Un médecin de Zurich, le professeur Lebert, vient de découvrir un nouveau mode de guérison de rhumatisme articulaire aigu. Il emploie à ce traitement, avec le plus grand succès, le suc de citron. Il commence par 120 grammes par jour, donnés par cuillerées dans l'eau sucrée, et élève bientôt la dose à 180 et jusqu'à 200 grammes. L'amélioration se déclare après trois ou quatre jours; huit jours après, le soulagement est très sensible, et à part quelques récidives légères et peu fréquentes, la convalescence ne tarde pas à s'établir; la guérison est définitive après la troisième semaine.

La chaleur et la fréquence du pouls diminuent rapidement; la sueur seule continue encore. Il s'est montré bien des cas rebelles. Le suc de citron a sur le nitre l'avantage d'une administration plus agréable et sur le sulfate de quinine celui de l'économie et de l'innocuité.

Les expositions des produits de l'horticulture se multiplient, chaque année, d'une manière remarquable, aussi bien en France qu'à l'étranger. Le mois de mai en verra éclore à Bruxelles, à Rotterdam, à Vienne, à Londres, à Paris, à Montpellier, à Metz, etc.

La fameuse comète de Charles-Quint, ou de 1558, année où mourut ce prince, est annoncée par M. Bone, astronome hollandais, pour le mois d'août prochain.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 15 avril 1860.

Sommes versées par 57 déposants dont 14 nouveaux fr. 9,842 » 31 demandes en remboursement. 5,474 45

Les opérations du mois d'avril sont suivies par MM. Louis Ernoul-Bayart et Louis Watine, directeurs.

FAITS DIVERS.

Le temps actuel est celui des aumônes et des bonnes œuvres. Or, nos plus gracieuses parisiennes ont des ruses merveilleuses pour grossir le budget de leurs protégés. Dans une soirée de la semaine dernière, soirée intime et de famille, en raison de l'époque, la marquise douairière de F... jouait le piquet avec un éminent diplomate, représentant une cour d'Allemagne. A la fin de la séance, la marquise, qui avait gagné 15 louis, dit à son adversaire :

— Ma conscience m'oblige de vous avouer que j'ai indignement triché.

— Comment! fit le diplomate étonné de ce singulier aveu.

— Oui, continua la marquise, j'ai repris des cartes dans mon écart; j'ai marqué des points que je n'avis point faits, et je n'ai dû mon gain qu'à ces escroqueries.

— Madame la marquise plaisante!

— Du tout, monsieur, je vous donne ma parole d'honneur que ce que je vous dis est très-sérieux et très-réel.

— Quoi, vraiment!

— C'est mon système. Je triche régulièrement au jeu, parce que je joue toujours pour les pauvres. Voilà mon excuse. Les quinze louis que je vous ai gagnés seront remis demain au curé de ma paroisse. La prochaine fois, je

je jouerai pour l'œuvre des Orphelins, et si vous voulez faire ma partie? ... Avec plaisir, madame, répondit le diplomate en s'inclinant galamment et noblement, et j'espère bien perdre davantage!

Un individu assez piètrement vêtu entra dimanche au soir dans la salle de billard du café Léon, sur le boulevard, à Paris, et se fit servir un petit verre d'eau-de-vie. Il se trouvait là un assez grand nombre de personnes dont l'attention était absorbée par une intéressante partie engagée entre deux habiles joueurs de billard. Au bout de quelque temps, notre homme paya sa consommation, endossa un élégant paletot suspendu à une patère, se coiffa d'un chapeau neuf, en échange duquel il laissa le sien, et sortit sans être remarqué.

Cependant, une demi-heure plus tard, un des consommateurs, M. de C..., voulant se retirer, cherchait en vain son chapeau et son pardessus, et reconnaissait qu'il avait été volé. Cette perte lui était d'autant plus sensible que dans la poche de côté du pardessus se trouvait un portefeuille contenant un billet de banque de 500 fr.

Plainte ayant été portée immédiatement, le commissaire de police se fit représenter le chapeau laissé par le voleur. Il n'offrit d'abord aucune indication; l'étiquette sur laquelle figure habituellement au fond le nom du chapelier avait été enlevée; cependant, à force de retourner ce chapeau, le commissaire remarqua qu'on avait cherché à en rétrécir l'orifice. Cette opération avait été exécutée au moyen d'un papier plié en bande et collé sous la doublure. Ce papier fut déplié. C'était une lettre à l'adresse d'un nommé V..., demeurant rue des Pavillons.

Des agents furent aussitôt envoyés à ce domicile. Ils s'informèrent du sieur V...; on leur répondit qu'il n'était pas encore retourné. S'étant placés en observation près de la porte de la maison, ils ne tardèrent pas à voir arriver un individu vêtu du pardessus et coiffé du chapeau qui leur avait été signalés.

Les agents se portèrent au-devant de cet élégant personnage et l'invitèrent poliment à les suivre. Ce nommé V... est un ancien garçon de café qui s'était spécialement consacré à ce genre de vol. Le pardessus dont il s'était couvert contenait heureusement encore le portefeuille et les 500 fr. Dans son logement, on a trouvé une quantité considérable de pardessus, manteaux, surtout en caoutchouc, et chapeaux, ainsi que des porte-monnaie, des lorgnon, des binocles, des porte-cigares et des reconnaissances du Mont-de-Piété énonçant l'engagement d'objets semblables.

A la suite des constatations, cet adroit larron a été mis à la disposition de la justice.

En annonçant, dit la Gazette des tribunaux, l'arrivée à Paris de l'individu arrêté à Lyon comme auteur ou complice du vol de diamants commis au préjudice de M. Fontana, nous avons dit qu'il avait cherché à s'évader pendant le trajet du chemin de fer.

William A..., âgé de 37 ans, né en Ecosse, était placé dans le compartiment d'un wagon avec le gendarme Thomas, de la brigade de Lyon, qui avait été préposé à sa garde et chargé de le conduire à Paris, pour le mettre à la disposition de M. le procureur impérial près le tribunal de première instance de la Seine. — Le wagon dans lequel ils étaient faisait partie d'un train de grande vitesse qui est arrivé à Paris un peu avant midi.

Le prévenu, qui avait d'ailleurs les bras liés, s'était montré docile pendant le trajet. Rien ne pouvait faire supposer qu'il méditait un projet d'évasion, lorsqu'en arrivant à la gare de Charenton, au moment où la marche du train était

— C'est du satin, mon enfant.

— Et la couleur?

— Est blanche.

Blanche, répéta-t-elle d'un air pensif. Vous nommez ainsi la couleur sans couleur. Comme ce doit être étrange, effrayant! Oh! je frissonne quand je songe qu'il me sera donné de la connaître aussi!

— Tu frissonnes? reprit la mère; tu devrais, au contraire, te réjouir de la perspective de pouvoir admirer toute la magnificence et les merveilles de ce monde, œuvre de Dieu.

— M'en réjouir? dit-elle en secouant la tête. J'entrerai dans un monde nouveau, si étrange, si inouï pour moi! Aujourd'hui je vous connais tous par mon âme, vos visages brillent d'une clarté extraordinaire dans mon cœur, tandis que, si je recouvre la vue, vous serez pour moi des étrangers, je ne vous reconnaitrai qu'à vos voix. O mère, mère, pourquoi me délivrer de ma cécité, si pleine de célestes visions? Aveugle, je suis si heureuse!

— Folle enfant! tu seras bien plus heureuse encore quand tu pourras nous voir. C'est un enfantillage de te tourmenter d'un changement qui, s'il peut s'opérer, sera pour toi le plus grand bonheur.

— Et pourquoi taxer mes craintes d'enfantillage? La fiancée ne va-t-elle pas au-devant du bonheur, le jour de son mariage? et pourtant le craint, son cœur bat à se rompre, et son âme frissonne d'un doux effroi. Eh bien, je suis la fiancée de la lumière, et j'attends mon fiancé, le jour!

— Mais Dieu sait s'il viendra, dit la mère avec un soupir.

— Il viendra, dit Thérèse avec conviction. Je l'ai éprouvé hier, quand Mesmer a enlevé le

banneau de mes yeux pour la première fois depuis qu'il me traite. Ça ne dura qu'un moment, mais je vis quelque chose comme un éclair; mes yeux semblèrent percés d'un glaive, et je tombai sans connaissance.

— Enfant, ce n'était qu'un rayon du jour, le premier regard de ton fiancé.

— Alors je ne pourrai jamais supporter sa vue complète! s'écria Thérèse en tremblant. Mais, dis-moi, mère, suis-je digne de lui? N'avez-vous si bien parlé, que mon fiancé puisse me voir avec plaisir?

— Oui, Thérèse, tu es vêtue comme une fiancée et comme il convient à une jeune dame qui va pour la première fois en société, car nous aurons aujourd'hui beaucoup de monde. Tout Vienne voudra assister à l'enlèvement du bandeau. L'impératrice elle-même a annoncé la visite de l'un de ses chambellans, qui sera chargé de l'informer aussitôt si sa protégée recouvre réellement la vue, nous aurons aussi les deux médecins de Marie-Thérèse, MM. Van Swieten et Storck, des princes et des princesses, des ministres, des généraux et des nobles en grand nombre. Tu es l'héroïne du jour, et je t'ai fait une toilette de fête.

— Mes cheveux sont-ils bien frisés? demanda Thérèse en élevant les deux mains pour tâter sa haute coiffure.

— Nous avons adopté ta frisure de prédilection, à la Matignon; Pepi a bâti un vrai édifice de près de trois quarts d'aune de hauteur, sur lequel est posé un bonnet très-bouffant avec de longs bouts flottants de ruban bleu de ciel.

— Elle est si élevée que je ne puis atteindre le sommet avec les mains; dit Thérèse en souriant. Ah! ce doit être magnifique! Mais j'ai quelque chose à te demander, continua-t-elle

sérieusement; je te prie, je te conjure de me répondre en toute sincérité.

— Je te le promets.

— Eh bien, dis-moi, mon extérieur est-il de nature à plaire aux hommes? Jusqu'à présent ils se sont montrés bons et bienveillants à mon égard parce qu'ils avaient pitié de mon malheur. Mais suis-je assez jolie pour qu'ils me voient avec plaisir; et que leur faveur ne se retire pas de moi?

— Tu es charmante, Thérèse; ta taille est élancée, l'ovale de ton visage est d'une grâce ravissante, tes traits sont nobles et réguliers, ton front haut et large et quand le rayon de la lumière brillera dans tes grands yeux, tu seras une belle jeune personne.

— Merci! s'écria Thérèse toute joyeuse, pressant sa mère dans ses bras et la couvrant de baisers.

— Il me faut me hâter de faire les préparatifs nécessaires, dit madame de Paradis se dégageant doucement des bras de sa fille. La séance aura lieu dans deux heures, et le salon se remplira bien auparavant. Je vais donc faire ma toilette et envoyer la femme de chambre auprès de toi.

— Non, ne l'appelle pas! s'écria Thérèse avec vivacité; j'ai besoin de la solitude pour me préparer aussi, recueillir mon âme pour ce moment solennel, rassembler mes pensées, être seule avec mon Dieu pour lui parler dans ma langue.

— Elle accompagna sa mère jusqu'à l'appartement contigu et prit congé d'elle par un tendre baiser.

L'aveugle, restée seule, traversa la pièce avec une assurance parfaite et s'approcha de son instrument, qui était toujours ouvert.

— Je vais prier, dit-elle tout bas, l'appeler par mes accords; il comprendra et il viendra!

Elle se laissa tomber sur le tabouret devant son piano et se mit à exécuter une musique admirable révélant une âme qui tressaille d'allégresse et se plaint, qui pleure, qui aime et se désespère. Tantôt cette musique était bruyante comme un hymne de joie, tantôt elle murmurait et soupirait comme l'expression d'une douleur profonde, puis se changeait de nouveau en riantes mélodies.

Tout à coup un tremblement saisit tous ses membres. Ses mains glissèrent des touches; sa tête se pencha sur sa poitrine, sa respiration devint difficile. Poussée par une puis ance invisible, elle se leva, se redressa, puis s'éloigna de son instrument d'un pas rapide; arrivée au milieu de la pièce, elle s'arrêta comme enracinée dans le sol, et pressant ses mains sur son cœur, elle murmura :

— Il vient! oh! je le sens, il vient! il monte l'escalier, il entre dans le vestibule, il met la main sur le bouton de la porte, et...

Les paroles expirèrent sur ses lèvres tremblantes, sa respiration s'échappa fiévreuse de sa poitrine agitée, tout son être était en révolution.

Au même moment la porte de sa chambre s'ouvrit doucement, si doucement que l'oreille la plus fine l'aurait à peine entendu. Cependant Thérèse l'entendit. Un cri de bonheurs échappa de ses lèvres, elle ouvrit les bras, elle voulut avancer, mais ses pieds semblaient fixés au parquet, et elle demeura immobile, les bras étendus et la tête baissée. Elle avait vu, avec son cœur, celui qui paraissait sur le seuil de la porte!

(La suite au prochain numéro.)

ralentie sauta l'posé à la voie gendar qu'il de ter à se ment e
Voici l'Opini
Hi juge d' précau vidu ar per sa r-connu chandé pendan
Ce porteur systém tente lui.
Non le lende tions de tion un vol. Cett taine d'une vol joint à point de per ains
Le surtout la conv de sous- de jour, lettres a rabais e la disp placer l moyenn moins.
Les jours et volé; ils tel ou te des ren pour eux au mot M. Font agent d mettre que l'on est, deux
— On
Lut du soir un drau de plus naut.
Le qui se t frères et fusil tiré l'endema suites de
La immédia restation homme tante, et
Les sont tras docteur odieux a
La chies d'a avait des

Les hal des prix c comptant pour cen des marc
Drap noir Id. Id. Cachemir Drap de Id. de Cuir lain Satin lain Id. Draps br Satin C Grande Vastes Velours AVI sans aucu Chaque d'ordre e chargée e